

MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



CNR ENGAGÉE
POUR LA PROTECTION
DES ABEILLES



CNR



Les abeilles, une espèce menacée à protéger

POURQUOI SAUVEGARDER LES ABEILLES ?

Apparue avec les plantes à fleurs, l'abeille existe sur notre planète depuis 80 millions d'années. Plus de 80 % de notre environnement végétal est fécondé par les abeilles.

Près de 20 000 espèces végétales menacées sont encore sauvegardées grâce à l'action pollinisatrice des abeilles et près de 35 % de notre alimentation (fruits, légumes, oléagineux...) dépend exclusivement de leur action fécondatrice.

NOS ACTIONS EN FAVEUR DES INSECTES POLLINISATEURS

CNR œuvre à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. L'abeille, première ouvrière de la biodiversité est menacée, notamment par des pratiques agricoles encore inadaptées. Nous avons initié en 2013 le programme « Abeilles et Compagnie » qui vise à la préservation de cet insecte, des autres pollinisateurs et le développement de l'apiculture en vallée du Rhône.

Ainsi, CNR est partenaire :

- de la chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes
- adhérent au programme « Abeille sentinelle de l'environnement » de l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française)
- du SAPRA, syndicat des apiculteurs professionnels de Rhône-Alpes

- de ADARA, Association de Développement de l'Apiculture en Rhône-Alpes, Beetrip
- du syndicat apicole du Vaucluse
- d'actions de sensibilisation du public à l'importance de l'abeille et des insectes pollinisateurs



Dans le cadre de ces partenariats, CNR soutient des actions de sensibilisation des scolaires à l'importance de l'abeille, des formations pédagogiques conduites par ses partenaires via les ruchers écoles, la production d'essaims et l'innovation dans les pratiques apicoles.

Par ailleurs, CNR n'utilise pas de produit phytosanitaire lors de l'entretien des espaces verts. Le pastoralisme (moutons, chèvres...) est privilégié au machinisme pour l'entretien des digues.

QUI EST CNR ?

Concessionnaire du Rhône depuis 1934 et aménageur des territoires, CNR, la Compagnie Nationale du Rhône est le premier producteur français d'énergie 100 % renouvelable issue de l'eau du soleil et du vent. Nous nous distinguons par un modèle industriel d'intérêt général qui place la valorisation des territoires au centre de notre stratégie. Depuis 2004, nous sommes engagés dans des plans de missions d'intérêt général qui visent, entre autre, à transmettre aux générations futures un fleuve et un territoire valorisés.

- CNR propriétaire de ruches à Belley (Ain), Ampuis (Rhône), Bourg-lès-Valence (Drôme), Bollène (Vaucluse)
- 4 sites refuges dédiés aux insectes pollinisateurs
- 3 300 ruches accueillies sur le domaine CNR
- 44 apiculteurs installés sur le domaine CNR